

Généalogiste obligatoire ? comment trouver le notaire en charge

Par **jaja**, le **29/09/2009** à **19:05**

Bonjour,

J'ai appris le décès (personne décédé il y à moins d'un mois) d'une personne et peu de temps après je recois l'appel d'un généalogiste qui veut me révéler une succession.

Je ne souhaite pas passer par ce généalogiste mais je ne connais pas le notaire en charge de la succession.

Comment fait on pour trouver le notaire en charge de la succession ?

Suis je obligé de passer par ce généalogiste ?

Merci de vos réponses et de votre aide

Par **Tisuisse**, le **29/09/2009** à **19:15**

Bonjour,

Je suis surpris qu'un généalogiste veuille vous révéler une succession. Si a été chargé de mission par un notaire, son rôle est de chercher les héritiers puis, s'il les trouve, de faire son rapport au notaire et c'est le notaire qui révèle l'héritage, pas le généalogiste. Attention, certains généalogistes sont peu scrupuleux et vont demander un certain pourcentage de l'héritage en guise de commission or, ils sont déjà payés par le notaire.